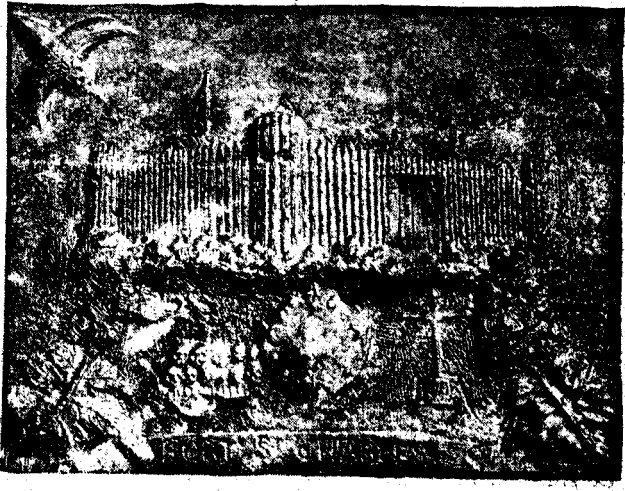


Pages Missing



LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

Colligite fragmenta ne pereant. 1918-1919
Joan. vi. 12



Pour les abonnements, s'adresser au Gérant { LES CLOCHES de Saint-Boniface
Pour la rédaction, s'adresser au Directeur { Manitoba, Canada
Imprimé à l'atelier du Manitoba, Saint-Boniface, Man.

TABLE DES MATIERES

DU

DIX-SEPTIEME VOLUME

ANNEE 1918

Abstinence	126
Académie Provencher	133
Académie Saint-Joseph	55, 65, 124, 241
Alaska.—Missions d'	247
Apostolat catholique	84, 103
Armistice du 11 novembre	296, 299
Aréoplane (premier construit au Canada)	84
"Association d'Education" manitobaine	81, 267
"Association de la Propagation de la Foi"	213, 215, 219, 313
Aulneau, S. J.—R. P.	78, 258
Bailly.—La mort du T. R. P.	8
Baptême solennel et privé	144
Basilique sur le Mont-Royal	5
Beaupré.—M. Alexandre	296
Belcourt.—M. l'abbé Georges	130, 131, 141, 151, 152, 229, 257, 313
Belgique	137
Bénédiction des objets de piété	317
Benoît XV	1, 29, 69, 149, 184, 227, 283, 286, 311
Berens River	306
Beys, O. M. I.—R. P. J.-B.	85
Bibliographie	13, 26, 41, 69, 97, 111, 135, 147, 159, 239, 280, 295
Blain, S. J.—R. P. Joseph	133, 173, 212
Boels, C. SS. R.—R. P. Henri	305, 320
Boucher.—M. l'abbé François	105, 117, 119, 130, 152, 314
Boivin.—M. l'abbé J.-G.	288
Boulenc, O. M. I.—R. P. Cyprien	322
Bourassa.—M. l'abbé Joseph	219
Bowell.—Sir Mackensie	11
Brachet, O. M. I.—R. P. J.-A.	205
Bruelles, Man.	134, 199
Budget des missions protestantes	111
Canadiens français	25, 54, 71, 97, 103, 121
Cardinal Bégin	16, 63, 150, 160, 196, 259, 283, 311
Cardinal Gibbons	228, 309

Cardinal Logue et les "Sinn Feiners"	23
Cardinal Mercier	98, 137, 227
Carmélites	143, 160, 238, 287, 303, 309
Centenaire de l'Eglise de Saint-Boniface :	
Lettre pastorale de Mgr l'Archevêque	161
Sonnet du R. P. Joseph Blain, S. J.	173
Fête religieuses du 25 juillet	185
Adresse de M. le maire H. Béliveau	186
Adresse des Métis : M. J.-G. Charéte	188
Adresse du clergé : Mgr F.-A. Dugas, P. A., V. G.	194
Réponses de Monseigneur	190
Sermon de Mgr Mathieu	186, 212
Chevalier.—M. l'abbé J.-A.	66, 84
Ciboire	291
Code de Droit canonique 18, 107, 119, 126, 144, 201, 206, 220, 227, 234	283, 289, 307, 317
Collège d'Edmonton	4, 25, 50, 56, 124
Collège de Gravelbourg	17, 184, 212, 224
Collège de Nicolet	105, 174
Collège de Régina	17, 184, 226
Collège de Saint-Boniface 14, 52, 53, 68, 79, 92, 105, 124, 133, 162, 166	172, 185, 249
Collège de Saint-Hyacinthe	52, 80
Collège de Sudbury	28, 124
Colombie.—Missions de	215, 217, 225
Colonisation dans l'Ouest	14, 121, 308
Communication "in divinis"	119
Communion	234, 263, 279
Compagnie de la Baie d'Hudson .. 32, 68, 79, 91, 106, 118, 175, 204, 244	
Compagnie du Nord-Ouest	32, 175, 179
Conférenciers agricoles	28
Confesseurs ordinaires et extraordinaires	128
Congrégation des églises orientales	2
Conscription	34, 97
Consécration des familles au Sacré Coeur 27, 70, 125, 145, 170, 268	
Conseil diocésain de Winnipeg	14
Conseils de vigilance	279
Conventions de Saskatoon et de Winnipeg	88
Corbeil.—M. l'abbé Osias	29, 247
Curé d'Ars.—Bienheureux	22
Dagenais, O. M. I.—R. P. Fernand	322
Dandurand, O. M. I.—R. P. Damase	85, 196, 216
Délégation apostolique	113, 170, 196, 269, 297
Délégation militaire française	65, 75

Destroismaisons.—M. l'abbé Thomas	68, 79, 105, 179
Divorce dans l'Ouest	184
Drummond, S. J.—R. P. Lewis	25, 50
Dubé, O. M. I.—Frère	230
Dudemaine.—Rde Soeur	148
Dugas.—Marcel	209
Dumoulin.—M. l'abbé Sévère	51, 53, 105, 130, 141, 152, 161, 175, 204, 273
Duthoit.—M. Eugène	42, 53, 65, 79, 75
Ecoles paroissiales aux Etats-Unis	124
Ecoles séparées (taxes)	206, 282
Éducation neutre	88, 158
Enseignement religieux dans les écoles	152, 201
Epidémie de grippe	282, 293, 306, 309
Epreuve des missions du Mackensie	197
Eucharistie	234, 263, 289
Extrême-Onction	18
Femmes députés dans l'Ouest	55
Ferchaud.—Claire	99, 129, 228, 260, 280, 294, 319
Fêtes d'obligation	120
Fin du monde	134
Foch.—Le maréchal	245, 305, 319
France	57, 93, 233
France et Canada	59, 71
Franc-Maçonnerie	159, 259
Franciscaines Missionnaires de Marie	111, 260
Frapsauce, O. M. I.—R. P. J.-M.	200, 282
Gendreau, O. M. I.—R. P. P.-E.	89, 248
Gravelbourg, Sask.	17, 224, 254, 282
Grégoire XVI	215
Guerre européenne	1, 23, 54, 59, 137, 149, 209, 296, 299, 311, 319
Halifax.—Quête pour	14
Harper.—M. l'abbé Jean	52, 53, 68, 106, 117, 119, 152, 314
Hérésie, ennemi commun	104
Histoire sainte: enseignement	69
Hôpital de Saint-Boniface	64, 294
Hosties	291
"Hospitalité démasquée": P. Leduc	182
Hudon, S. J.—R. P. Hyacinthe	249
Ile-à-la-Crosse	120, 124
Indulgences	125, 170, 219, 268, 281, 307

TABLE DES MATIÈRES

v

Intronisation du SacréCoeur	27, 70, 78
Irlande	23, 74, 309
Jérusalem reconquise	16
Jésuites en Alaska	247
Jésuites martyrs du Canada	70
Jésuites missionnaires dans l'Ouest	162
Jeudi-Saint	220
Jeûne	126, 296
Jones, S. J.—R. P. A.-E.	42
Joubert.—M. l'abbé J.-V.	43, 68, 70
Kamouraska	130, 131, 175
Keewatin.—Sauvages du	265
Komarno, Man.	86, 240
La Broquerie	28, 226
Lac du Bonnet	238
La leçon des événements : Card. Mercier	137
Lamarche.—M. Paul-Emile	282
Lampe du Saint Sacrement	292
Larivière, O. M. I.—R. P. Albert	133
Lecorre, O. M. I.—R. P. Auguste	247
Leduc, O. M. I.—R. P. Hippolyte	181
Legoff, O. M. I.—R. P. Laurent	110
Lehmkuhl, S. J.—R. P. Auguste	226, 238
Lettre pontificale : "Litteris apostolicis"	283, 286
Lettres de Mgr Provencher 19, 32, 51, 67, 79, 105, 117, 130, 141, 151, 313	
Libert, F. M. I.—R. P. Jacques	304
Loi ecolésiastique	107
Lupien.—Rde Soeur	64
Mackensie	114, 155, 196, 197, 200, 249, 282
Magnan.—M. C. J.	26, 143
Mailloix.—M. l'abbé Alexis	141, 151
Mère Marie-Laurent	65
Meleux.—M. l'abbé A.	254
Messe	206, 220
Messe votive "pro sponsis"	316
Messier.—M. l'abbé J.-A.	324
Métis et centenaire de Mgr Provencher	98, 188, 193, 196, 275
Missionnaires Oblates	98, 211, 224, 254
"Missions catholiques" de Lyon	155, 213, 249
Mode	155, 208, 279, 296, 309
Mort apparente et Extrême-Onction	18

Mgr Béliveau :	48, 59, 182, 268
Remerciements à M. Veuillot	71
Remerciements à M. Duthoit	75
Lettre sur le centenaire	161
Noces d'argent sacerdotales	166, 186, 190, 241
Circulaire sur l'armistice	299
Mgr Blanchet	216
Mgr Bourget	19, 229, 242, 251
Mgr Breynat, O. M. I.	27, 42, 114, 155, 196, 197, 250
Mgr Bruchési	5, 66
Mgr Budka	47, 185, 310
Mgr Charlebois, O. M. I.	112, 170, 171, 233, 265
Mgr Clut, O. M. I.	265
Mgr de Laval	150
Mgr de Mazenod, O. M. I.	231
Mgr Demers	216
Mgr di Maria	170, 269, 297
Mgr Emard	225
Mgr Faraud, O. M. I.	230
Mgr Forbes	239
Mgr Grace, O. P.	255
Mgr Grandin, O. M. I.	35, 58, 98, 181
Mgr Grouard, O. M. I.	3, 27, 136, 247
Mgr Ireland	242, 255, 268
Mgr Lafèche	167, 219, 229, 242
Mgr Langevin, O. M. I.	57, 59, 89, 172, 213, 246, 254, 257, 315
Mgr LaRocque	172, 261, 268, 281
Mgr Lartigue	19, 32, 51, 67, 79, 105, 117, 130, 141, 151, 180, 215, 313
Mgr Legal, O. M. I.	42, 58, 182, 185
Mgr Mathieu	112, 136, 148, 185, 212, 225, 304, 321
Mgr McNally	182, 185, 268
Mgr Panet	131, 180
Mgr Pascal, O. M. I.	56, 239, 309
Mgr Plessis	19, 22, 79, 132, 174, 278
Mgr Provencher :	98, 200, 255
Biographie	174, 202, 215, 229
Notice de M. Dumoulin	273
Lettres à Mgr Lartigue	19, 32, 51, 67, 79, 105, 117, 130, 141, 151, 313
Chez les Soeurs Grises en 1843	250
Mort et funérailles	242
Témoignage de Mgr Ireland	258
Centenaire de son arrivée	161, 173, 185
Mgr Seghers	247
Mgr Signay	215
Mgr Sinnott	47, 84, 172, 182, 185, 268, 315

Mgr Stagni, O. S. M.	113, 282
Mgr Taché, O. M. I.	165, 229, 244, 255, 315
Nominations ecclésiastiques	90, 148, 183, 226, 324
Objets de piété	307, 317
Oblats de Marie Immaculée	3, 114, 165, 183, 219, 229, 231, 315
Ordinations	112, 133, 170, 205
Otterburne (C. S. V.)	98, 160, 184, 310
Parent, M. P. P.—M. Jacques	49
Pembina	52, 67, 105, 107, 178, 204
Péran, O. M. I.—R. P. Hervé	14
Petites Soeurs de la Sainte-Famille	293, 310
Petit Séminaire de Saint-Boniface	44, 55, 211
Petit Séminaire de Saint-Albert à Edmonton	42
Peytavin, O. M. I.—R. P. Edmond	70, 77
Pie X	27
Pilon.—M. l'abbé Maxime, V. G.	196, 240
Pioget, O. M. I.—R. P. Paul	170, 226, 282
Plan maçonnique	159
Poiré.—M. l'abbé C.-E.	205, 313
Ponteix, Sask.	28, 42, 288
Précieux Sang.—Monastère du	153, 172, 200, 240, 261
Presse catholique	8, 122
Premier samedi du mois	219
Prêtre-soldat	154, 160
Prières après la messe	145
Question scolaire manitobaine	11, 73, 81, 88, 168, 233, 239, 262, 267
Question scolaire ontarienne	12, 27, 42, 73, 283, 286
Question scolaire Saskatchewan et Alberta	182, 206, 267, 282
Rapet, O. M. I.—R. P. J.-A.	120
Rédemptoristes	86, 172, 240, 253, 254, 305, 320
Retraite eccl. de Saint-Boniface	200
Retraite eccl. de Winnipeg	172
Reynolds, O. M. I.—R. P. J.-P.	133
Riou.—M. l'abbé J.-B.-E.	321
Rites dans l'Eglise	2
Rouvière et LeRoux, O. M. I.	115, 155, 200
Roy.—M. l'abbé Léon	133
Ruthènes de l'Ouest	86, 112, 253, 305, 310, 320
Sacré Coeur	61, 78, 139, 148, 160, 171, 183, 184, 233, 280, 281, 319
Sacrements	144
Sainte-Anne des Chênes	28, 184, 211, 228

Sainte-Anne (Winnipeg)	14
Sainte-Geneviève	270, 309
Sainte-Marie (Winnipeg)	315
Sainte Réserve	289
Saint-François-Xavier	204, 313
Saint-Jean de Kent (Winnipeg)	245
Saint-Joseph	145
Saint-Malo	225
Saint-Norbert	146, 324
Saint-Pierre	43, 49, 226
Salut des morts à la guerre	23
Sault-Ste-Marie	180, 278
Scapulaires (matière)	143
Scolasticat O. M. I. Edmonton	3
Selkirk.—Lord	33, 67, 161, 168, 175, 276
Senez.—M. l'abbé Lucien	133
Serment antimoderniste	279
Simpson.—Sir Georges.....	68, 79, 91, 105, 118, 230, 245
Soeurs de la Présentation	233
Soeurs de la Providence	159, 184
Soeurs de Sainte-Anne	225, 247
Soeurs des SS. NN. Jésus et Marie	65, 124, 211, 241, 293, 306
Soeurs Grises de Montréal	55, 64, 66, 114, 146, 211, 217, 225, 241, 249
Starbuck	44
Suffa, O. M. I.—R. P. L.A.	271
Tabernacle	290
Thibault.—M. l'abbé J.-B.	205, 218
"Trois Ave Maria"	323
Tupper.—Sir Charles	12
Turquetil, O. M. I.—R. P. A.	28, 226, 282
Université du Manitoba	324
Ursulines de Thikonck	134
Vachon, O. M. I.—R. P. H.-L.	287, 301
Veufflot, François	7, 15, 35, 42, 56, 57, 70, 71
Veufflot, Louis	15, 35, 50, 73
Viatique.—Le saint	236
"Victoire de Dieu"	319
Winnipeg	14, 172, 245, 315
Yamachiche	20, 32, 141, 152, 179
Yorkton	86, 240, 320
Yukon	89, 247, 253

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

COMPRENANT SEIZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs

SOMMAIRE :—La nouvelle année—Les différents rites dans l'Eglise—Un écho de l'ouverture du scolasticat d'Edmonton—Basilique en l'honneur de saint Joseph sur le Mont-Royal—La mission de M. François Veuil-
lot—La mort du T. R. P. Bailly—La culture des vocations au foyer—
Sir Mackenzie Bowell—La "petite commission" revivra-t-elle?—Bi-
bliographie—Ding! Dang! Dong!—R. I. P.

VOL. XVII

1 JANVIER 1918

No 1

LA NOUVELLE ANNEE

Pour la quatrième fois, depuis le début de la grande guerre, l'année se renouvelle dans l'attente d'une paix lente à venir. Plus elle tarde, plus nos cœurs doivent l'appeler de leurs vœux ardents. Puisse cette paix, juste et durable, à la restauration de laquelle travaille de toutes ses forces notre bien-aimé Pontife Benoît XV, luire bientôt! Redisons souvent la touchante prière composée à cette fin par Sa Sainteté et supplions le Divin Cœur de "prendre pitié de tant de mères angoissées pour le sort de leurs fils; pitié de tant de familles orphelines de leur chef; pitié de la malheureuse Europe que menace une si vaste ruine."

* * *

Cette nouvelle année, malgré les nuages de sang qui planent à l'horizon de ses premiers jours, marquera pour l'église de Saint-Boniface et celles de l'Ouest canadien, le centenaire de l'arrivée des deux premiers missionnaires. C'est le 16 juillet 1818 qu'arrivèrent à la Rivière Rouge MM. les abbés Provencher et Dumoulin. C'est une date mémorable et importante. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

* * *

Nous prions nos fidèles lecteurs d'agréer nos meilleurs vœux de bonne, heureuse et sainte année.

LES DIFFERENTS RITES DANS L'EGLISE

Le Souverain Pontife a créé une nouvelle Congrégation, dite des églises orientales, et un institut d'études orientales, dont le siège est placé dans un édifice voisin du Vatican. "Les cours de cet institut, stipule l'article VI du *Motu proprio*, seront suivis par les prêtres de rite latin qui sont appelés à exercer le saint ministère en Orient; ils pourront être suivis aussi non seulement par nos étudiants ecclésiastiques orientaux, mais aussi par ceux des orthodoxes qui éprouvent le désir d'une recherche plus profonde de la vérité."

Dans le *Motu proprio* instituant la nouvelle Congrégation pour l'Eglise orientale, qui est entrée en fonction le 1er décembre, le Pape rappelle la situation des différents rites dans l'Eglise et, en prenant personnellement la direction de cette Congrégation, il déclare qu'il a voulu éliminer jusqu'au soupçon que les Orientaux soient subordonnés aux Latins dans l'Eglise catholique. Voici les graves considérants de ce document pontifical:

"Occupant par un secret dessein de la Providence divine, la place du bienheureux Pierre, prince des apôtres, que le Seigneur Jésus a établi sur la terre Pasteur suprême et perpétuel des âmes rachetées de son sang, Nous nous considérons comme obligé par Notre ministère apostolique à déployer avec zèle, toute Notre vigilance et tous Nos soins pour assurer non seulement la conservation, mais le progrès de toutes et chacune des Eglises dont l'ensemble et la contexture forment l'unique corps mystique du Christ, c'est-à-dire l'Eglise catholique.

"Nous embrassons dans Notre charité paternelle toutes les Eglises particulières, mais les Eglises orientales à un titre tout spécial: leur antiquité plus grande Nous offre, en effet, des flambeaux de sainteté et de doctrine si étincelants qu'aujourd'hui encore, après tant de temps écoulé, Nous en voyons la lumière resplendir sur le reste de la chrétienté. Il Nous est impossible, à la vérité, de ne point ressentir d'affliction quand Nous considérons à quel point — de très florissantes et très étendues qu'elles étaient — elles sont devenues chétives et débiles depuis qu'une suite ininterrompue de causes lamentables a arraché aux bras de l'Eglise Mère la plus grande partie des Orientaux. Puissent nos bien-aimés fils de l'Orient être un jour, par un bienfait de Dieu, remis en possession de leur première prospérité et de leur première gloire! Pour nous, en attendant, Nous souvenant de la tâche qui Nous incombe, Nous entendons Nous appliquer avec ardeur à relever, pour autant qu'il est en Nous, la situation amoindrie des Eglises orientales.

"C'est pourquoi Nous avons décidé d'instituer pour les Orientaux unis, comme on les appelle, une Sacrée Congrégation spéciale,

dont Nous assumerons en personne, et Nos successeurs après Nous, la direction. Celle qui exista jusqu'ici pour "les affaires de rite oriental," et qui fut établie par l'autorité de Pie IX, Notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, avait été jointe à la Sacrée Congrégation de la Propagande, et elle pouvait apparaître comme une sorte d'annexe de celle-ci: il en est résulté, Nous ne l'ignorons pas, que des esprits prévenus à l'égard du Saint-Siège en tiraient argument pour attribuer aux Pontifes romains de la mésestime pour les catholiques orientaux, et le dessein de subordonner ceux-ci aux latins. Il suffit sans doute de considérer de près la réalité, pour constater l'invanité de ces griefs. Nous voulons toutefois que la bienveillance du Siège apostolique envers les Orientaux soit si évidente qu'il devienne impossible à qui que ce soit d'en douter. Et quand nos Orientaux verront le Pontife suprême veiller personnellement à leurs intérêts, ils comprendront à coup sûr qu'il est impossible au Saint-Siège de leur témoigner plus d'affection. Au surplus, il est permis d'espérer que personne ne présentera plus aux Orientaux les Latins comme un objet de suspicion, car l'acte présent rendra plus manifeste encore que l'Eglise de Jésus-Christ, parce qu'elle n'est ni latine, ni grecque, ni slave, mais catholique, ne fait aucune différence entre ses fils, et que ceux-ci, qu'ils soient Grecs, Latins, Slaves ou d'autres groupes nationaux encore, occupent tous le même rang devant ce Siège apostolique."

UN ECHO DE L'OUVERTURE DU SCOLASTICAT

D'EDMONTON

Les Missions catholiques de Lyon nous apportent une lettre que leur a adressée de Spirit River S. G. Mgr Grouard, O. M. I., vicaire apostolique de l'Athabaska. Nous nous faisons un plaisir de la reproduire:

"Je suis revenu, il y a quelques jours d'Edmonton, où j'ai pris part à l'inauguration d'un scolasticat ou séminaire de philosophie et de théologie. Vous savez le rôle providentiel que les Oblats de Marie Immaculée ont joué dans l'Ouest canadien pour l'établissement et le développement de l'Eglise. Ils y sont encore nombreux et sont chargés d'œuvres importantes. Mais la guerre a fait de grands vides dans leurs rangs. Comment conserver les établissements actuels et comment pourvoir aux besoins de l'avenir si les ouvriers viennent à manquer ?

"Nos supérieurs se sont mis à étudier cette question. Déjà un juniorat florissant se trouve à Edmonton; ils décidèrent de fonder,

en cette même ville, un scolasticat où les jeunes Oblats poursuivraient leurs études ecclésiastiques.

“C'est à l'ouverture de cet établissement que j'avais été invité par Mgr l'archevêque Legal. Tous les évêques Oblats du Nord-Ouest s'y trouvaient également, NN. SS. Pascal (de Prince-Albert), Breynat (du Mackenzie), Charlebois (du Keewatin), Bunoz (du Yukon), et pour rehausser l'éclat de la cérémonie, Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, était venu se joindre à nous. Un grand nombre de religieux et de prêtres séculiers du diocèse étaient également présents. Une affluence considérable de catholiques de la ville, tant de langue française que de langue anglaise, remplissait les nefs de l'église de Saint-Joachim à la messe solennelle que Mgr Legal célébra et qui fut chantée par les nouveaux scolastiques dans toute la perfection du chant grégorien. Le *Te Deum* termina naturellement cette belle fête. Des agapes fraternelles nous réunirent tous ensuite et je puis vous assurer que ce fut une grande joie pour les évêques Oblats missionnaires au Canada de se rencontrer à cette occasion.

“Les vicaires apostoliques de l'Athabaska, du Mackenzie, du Keewatin et du Yukon, qui ont si grand besoin de missionnaires et qui ne peuvent plus en recevoir d'Europe, au moins d'ici à longtemps, espèrent que de ce nouveau scolasticat sortiront des apôtres qui viendront consacrer leurs forces et leur vie à l'évangélisation des peuplades sauvages du Nord, tandis que, dans les provinces civilisées où toutes les nations se sont donné rendez-vous, d'autres jeunes Oblats travailleront à sauver les âmes en exerçant le saint ministère dans les différentes langues parlées par les immigrants. Car il ne faut pas se faire illusion: l'assimilation des nouveaux arrivants et leur fusion avec les habitants ne se fait pas aussi rapidement qu'on le pense. Polonais, Russes, Galiciens, Allemands, etc., continueront longtemps à se servir de leur langue maternelle, surtout dans les campagnes où ils ont peu de rapports avec les Anglais. Or, nous avons des junioristes et des scolastiques de ces différentes nationalités et, grâce à eux, bien des âmes qui se perdraient, auront le moyen de se sauver. Naturellement, les jeunes missionnaires qui viendront dans les missions sauvages devront apprendre les idiomes indigènes; mais nous leur faciliterons cette étude, et nous aurons la consolation, en quittant cette terre, de confier à de zélés successeurs les fidèles à qui nous avons consacré notre vie entière.”

— Le premier vendredi du mois d'octobre tous les collèges et petits séminaires de la province de Québec, professeurs et élèves, se sont consacrés au Sacré Cœur. Le collège des Jésuites d'Edmonton, affilié à l'Université Laval, s'est aussi consacré au Sacré Cœur, en union avec les autres collèges affiliés.

BASILIQUE EN L'HONNEUR DE SAINT JOSEPH

SUR LE MONT-ROYAL

Nos lecteurs ont maintes fois entendu parler de l'élan de dévotion envers le bon saint Joseph, qui se manifeste à la Côte des Neiges depuis bientôt dix ans et de l'humble Frère André, dévot serviteur du grand saint. La chapelle de la Côte des Neiges étant trop petite pour recevoir les pèlerins, qui deviennent de plus en plus nombreux, les RR. PP. de Sainte-Croix ont entrepris la construction d'une basilique sur le flanc du Mont-Royal. La crypte de ce monument a été bénie le 16 décembre. M. l'abbé René Labelle, S. S., curé de Notre-Dame, a fait le sermon de circonstance, et S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, a prononcé une allocution, qui résume admirablement l'histoire de ce sanctuaire destiné à devenir national. La voici *in extenso*.

* * *

Mes bien chers Frères,

Ce qu'il fallait dire en cette belle fête a été dit tout à l'heure et très éloquemment. Mais pourrais-je vous quitter sans vous exprimer les sentiments qui se pressent en ce moment dans mon cœur ? Ces sentiments, vous les devinez, R. P. Dion, mieux que personne: ils sont faits de gratitude, de joie et d'espoir.

Au cours de la guerre qui, depuis trois ans, sème en Europe tant de deuils et tant de ruines, des millions d'hommes sont morts, des villes entières ont été dévastées et saccagées. Le sang a coulé à flots. Et dans cet horrible carnage combien d'églises sont tombées en Belgique et en France au champ d'honneur. L'ennemi cruel les a visées, il a lancé sur elles ses bombes meurtrières et sacrilèges. Il y en a de blessés, il y en a de mortes. Les blessés guériront, j'en ai la ferme confiance, et les mortes ressusciteront un jour. Mais, en attendant, quelle consolation pour nous de pouvoir, ici, ériger de nouveaux temples à la gloire de Dieu et des saints ! Nous les bâtissons dans la plaine, nous les bâtissons au flanc de nos montagnes. Elles sont un hommage de notre foi et de notre piété; mais ne pouvons-nous pas aujourd'hui les offrir au Seigneur comme une réparation et une amende honorable pour les crimes commis là-bas contre ses tabernacles et ses autels.

Mes Frères, ce qui s'offre en ce jour à nos regards me semble admirable. C'est, à n'en point douter, l'œuvre de Dieu lui-même: "*Ad Domino factum est istud.*" Oui, c'est Dieu qui a voulu glorifier d'une manière éclatante l'humble et fidèle gardien de la Sainte Fa-

mille, ici-bas, saint Joseph. Et pour cette glorification c'est un coin de notre terre canadienne et de notre cité qu'il daigne choisir.

De quels instruments il s'est servi, vous le savez. Il a pris ce qu'il y avait de plus humble, faisant du reste, comme il a toujours fait, et contemplez aujourd'hui les résultats. J'avoue qu'ils me paraissent tenir du prodige.

Au début, je vois dans un collège de jeunes enfants une dévotion qui se traduit par des actes pieux, mais simples et privés envers le père nourricier du Sauveur: prières, neuvaines, petite lampe qui brûle devant son image. Plus tard c'est une médaille qu'une confiance naïve fait déposer dans un tronc d'arbre, afin d'obtenir, à des conditions avantageuses, un terrain sur le Mont Royal où le saint patriarche pourrait être plus dignement honoré. Le terrain est acquis. On y érige un tout petit oratoire où religieux et enfants viennent prier en commun.

Rien ne transpire au dehors. Et cependant, bientôt, le nombre des dévots serviteurs de saint Joseph augmente. Des aumônes commencent à arriver. On parle de grâces obtenues. Il faut remplacer l'oratoire par une chapelle plus grande, et cette chapelle il faut l'élargir encore.

Les pèlerins se multiplient. Ils viennent de partout, du Canada et de l'étranger. Point de réclames, pourtant, point d'annonces. Toujours la plus grande discrétion. Et voici que les malades se disent guéris: c'est comme à Lourdes, et aux autres sanctuaires où Dieu se plaît à manifester sa puissance et sa bonté. Ces malades bénissent leur céleste bienfaiteur, et, dans sa chapelle, laissent leurs béquilles en *ex-voto* d'action de grâces.

Mais les guérisons morales s'ajoutent aux guérisons physiques, et si l'on peut quelquefois émettre des doutes sur celles-ci on ne discutera jamais celles-là. Là-dessus, mon Révérend Père, vous et vos frères, gardiens pieux de ce sanctuaire, vous avez vos confidences et vos secrets. Mais nous savons que bien des honnêtes gens sont venus ici et sont retournés convertis: que bien d'autres, pauvres victimes des plus tristes passions, sont rentrés dans la voie de la vertu et du devoir. Nous savons que plus d'une fois, à la suite de pèlerinages à cette montagne bénie, des faveurs signalées ont été obtenues pour la paix des familles ou le succès d'importantes entreprises.

C'est après tout cela que l'on nous a demandé l'autorisation de construire une vaste église qui devait coûter quelques centaines de milliers de dollars.

Le projet n'était-il pas téméraire, audacieux même. J'ai cru cependant qu'en m'y opposant j'irais contre les desseins de Dieu. J'ai donc accordé la permission sollicitée. On s'est mis à l'œuvre sans retard, et la vaste, la splendide crypte est terminée. A elle seule,

c'est presque une église et nous venons d'en faire l'inauguration solennelle.

Ce que je tiens à dire et qui me paraît merveilleux c'est que sans faire appel à la générosité des fidèles, on a reçu tout l'argent nécessaire pour sa construction. Tout ce que nous contemplons ici a été payé jusqu'au dernier sou. Le succès est tel qu'il me semble difficile à expliquer humainement. Il me remplit d'espoir pour l'avenir.

Continuez donc, mes Frères, à prier le bon, le puissant saint Joseph. Mettez en son intercession votre confiance la plus entière. Demandez-lui la santé du corps, la générosité au service de Dieu, la persévérance dans le bien. Confiez-lui vos inquiétudes et vos peines; il vous écoutera. Priez-le pour vous-mêmes, pour vos familles, pour notre pays.

L'avenir est sombre. Quand la guerre d'Europe sera finie, il y aura peut-être chez nous, je ne suis pas le seul à le craindre, une autre guerre qui nous apportera bien des tristesses et des souffrances. Pour la défense de nos droits implorons le secours de nos protecteurs célestes et parmi ces protecteurs mettons au premier rang saint Joseph, le patron que nos pères, il y a des siècles, nous ont choisi.

J'espère, mes Frères, qu'avant bien longtemps, l'œuvre de foi et de piété filiale commencée ici sera menée à bonne fin et nous apparaîtra dans sa majestueuse beauté. Alors nous la présenterons au Souverain Pontife: nous lui en raconterons la touchante histoire et nous lui dirons le vœu de tout notre peuple. Ce vœu sera exaucé et nous aurons l'honneur de posséder sur notre Mont-Royal, la première basilique érigée dans le monde à la gloire de saint Joseph.

LA MISSION DE M. FRANÇOIS VEUILLOT

M. François Veillot, neveu du grand journaliste de ce nom, en visite au Canada depuis plus d'un mois, a ainsi exprimé le double but de sa mission:

«Avec ces frères de langue, de race et d'âme, je voudrais, en tout abandon, causer de la famille. J'ai le grand désir de leur parler de la vieille maison, de leur affirmer qu'on y découvre encore le crucifix des ancêtres et qu'on y recueille toujours, aux lèvres des enfants, les cantiques d'autrefois. Et puis, quand j'aurai devant eux, chanté la France chrétienne, il me sera doux de les interroger, de les entendre, de pénétrer plus à fond dans leur esprit et dans leur cœur, de saisir et d'enregistrer leurs exemples.»

M. Veillot a exprimé le désir de venir au Manitoba, s'il en a le temps. Il y sera bienvenu et cordialement accueilli.

LA MORT DU T. R. P. BAILLY,

SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DES ASSOMPTIONNISTES.

Le 24 novembre est décédé à Paris le T. R. P. Emmanuel Bailly, supérieur général des religieux de l'Assomption. Il était supérieur général de la Congrégation depuis le 19 juin 1883. "Nous ne pouvons ici retracer toutes les œuvres de son supériorat," dit *la Croix* de Paris, "la visite régulière des maisons, ses incessantes exhortations à la sainteté, ses conseils apostoliques, ses fondations en Orient, en Occident, dans les deux Amériques, son zèle pour l'intégrité de la foi, sa piété communicative."

Parmi les fondations d'Amérique, le florissant collège franco-américain de Worcester, Mass., mérite une mention toute spéciale. Le Canada lui-même possède depuis quelques mois une maison de ces moines militants et sachant si bien manier les armes, que requièrent les nouveaux combats du Seigneur. Cette maison est dans la ville de Québec.

Au nombre des œuvres les plus fécondes fondées par cette communauté, il convient de placer la magnifique œuvre de presse, particulièrement la vaillante *Croix* de Paris, dont l'un des frères du défunt, religieux comme lui, le P. Vincent de Paul Bailly, fut le fondateur et le promoteur insigne. Le T. R. P. Picard, prédécesseur immédiat du T. R. P. Bailly, dans la charge de supérieur général, a expliqué dans une page à méditer le rôle de la presse catholique dans les sociétés modernes et les obstacles que sa communauté rencontra en France dans les milieux chrétiens lorsqu'elle osa se jeter dans les luttes du journalisme. Voici cette page :

"Quel puissant levier que la *presse* pour soulever les masses populaires, leur communiquer une même impulsion et une même vie! Quelle œuvre d'enseignement et d'apostolat! Hélas! jusqu'ici, la presse, surtout la presse quotidienne, était loin de préparer l'avenir de paix et de charité. Elle semblait être l'aparage de Satan et devoir rester le grand instrument de la division et de la haine.

"Il y a soixante ans, on ne comprenait pas que de vrais chrétiens pussent entrer dans les luttes du journalisme. Quels sarcasmes, quelles ironies, et même quelles animosités contre les premiers catholiques qui ont essayé de répondre aux mauvais journaux par le bon journal! Les âmes pieuses elles-mêmes trouvaient qu'un bon chrétien n'était pas à sa place dans le journalisme, car le vrai chrétien ne doit pas s'exposer à manquer à la charité.

"Qu'auraient-elles dit d'un prêtre ou d'un moine allant se fourvoyer au milieu des journalistes ?

"La liberté de la presse est une de ces prétendues libertés mo-

dernes qui ravagent les âmes, attaquent constamment l'Église, rendent tout gouvernement impossible et deviennent un brardon de discordes entre les peuples. Quels en sont les princes ou les coryphées ? Qui voit-on à la tête de ces mouvements même humanitaires ou patriotiques de la presse ? Les honnêtes gens rougiraient de frayer avec cette bohème de la littérature, et pourtant cette bohème littéraire forme l'opinion publique, et l'opinion publique est reconnue de tous comme la maîtresse du monde. Il faut donc détrôner ces chefs d'opinion, si nous ne voulons pas être écrasés par eux. Il faut que les apôtres du Christ pénètrent dans cette officine du journalisme pour y introduire le règne de Notre-Seigneur.

« Déjà des laïques de grand talent ont affronté l'orage et conquis aux publicistes catholiques le rang qui leur convient. Quelques prêtres illustrent soutiennent la lutte en Allemagne et en Italie; mais, en France, il était admis comme un axiome que le prêtre, à plus forte raison le religieux, ne pouvait pas être journaliste.

« Qu'aurait-on pensé d'une Congrégation qui aurait eu assez d'audace pour se hasarder au milieu de ces flots de contradictions et d'erreurs ? Il a pourtant fallu avoir ce courage; car le Pape nous dit d'aller au peuple; et comment atteindre le peuple qui ne vient plus à l'Église, si on n'oppose pas la prédication du bon journal aux prédications impies du journal scandaleux ?

« Aujourd'hui, le préjugé commence à disparaître; les barrières tombent, les fidèles cessent d'être scandalisés à la pensée de voir des religieux journalistes, et les catholiques les plus ardents, les prêtres les plus dévoués, voire même des moines, vont jusqu'à admirer nos imprudences. Le peuple accueille avec joie le journal franchement catholique; le Pape a béni *la Croix* avec effusion, et que d'amis enthousiastes proclament l'Assomption une Congrégation admirable parce qu'ils la croient une Congrégation de journalistes !

« Sans doute, le journalisme catholique est nécessaire en nos jours où les fortes études cèdent la place aux lectures superficielles ou aux études pratiques du commerce et de la spéculation. Sans doute, les journalistes font plus de bruit que les professeurs et les prédicateurs.

« Mais notre but dans les œuvres de presse n'est pas de briller et de faire du bruit. La publicité est pour nous une œuvre d'apostolat. L'Assomption y cherche uniquement le triomphe de la vérité et du surnaturel. Elle veut avant tout le règne de Notre-Seigneur dans la société comme dans les individus. Nous sommes heureux que la Congrégation, forte des approbations du Pape et de NN. SS. les évêques, n'ait pas craint de se compromettre en entamant la campagne sur le terrain de la presse populaire; mais le religieux de l'Assomption n'est pas seulement un homme de presse, et la Congrégation est loin d'adopter comme œuvre unique le journalisme.

“Avant tout, nous sommes des apôtres de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous sommes et voulons rester apôtres dans le journalisme, comme nous voulons l'être dans l'enseignement, dans la prédication et les œuvres, comme nous voulons l'être dans les missions étrangères.”

LA CULTURE DES VOCATIONS AU FOYER

Je voudrais que de bonne heure on habituât le jeune homme à l'idée du mariage. C'est un grand gouvernail qui donne une direction, la vraie, la droite, à la tendre jeunesse. Le premier désir d'amour est pur, il restera tel si l'objet du rêve est pur lui-même : si, à la fin des études, et comme prix du rude effort de la carrière conquise, le jeune homme entrevoit un jeune visage qui lui sourit et une jeune main loyale et douce qui se tend vers lui. Comme la marche est moins rude dans la solitude, comme la tentation est moins forte, parce qu'il y a un nom, parce qu'il y a un visage, parce qu'il y a des yeux toujours ouverts et qui protègent ! Ne regrettez pas que vos fils aient le goût des matinées ou des soirées où ils rencontrent des jeunes filles dignes d'eux. N'avez pas peur des idylles de dix-huit et vingt ans. C'est le préservatif contre les romans dégradants.

N'avez pas peur surtout des mariages tout jeunes, de ceux où la préoccupation de la dot n'entre guère ou n'entre pas, où l'homme se dit, et veut qu'on le soutienne dans sa certitude qu'il gagnera sa vie, et celle de la jeune femme, et celle des enfants qui viendront. C'est là la jeunesse, c'est la vérité.

Ayez peur au contraire de la remise à huitaine, qui s'appelle ici la remise à la trentaine ; des calculs trop longs ; des attentes pendant lesquelles fatalement le cœur se dessèche ou se corrompt ; de l'habitude de vivre pour soi seul, qui rend bien difficile plus tard l'obligation de vivre pour deux ou pour plusieurs.

Je dirai même que dans une famille chrétienne, il faut qu'un jeune homme entende parler du sacerdoce, qu'il sache quelle est la grandeur de cette vocation, quel besoin le monde a toujours eu, quel besoin toujours pressant il a d'avoir des saints. Maurice Barrès, cette belle gloire jeune et française, le répétait tout récemment. Et qu'il avait donc raison ! Vous avez tous remarqué la disproportion entre le nombre des prêtres sortis des familles de la campagne ou des familles ouvrières, et le nombre de ceux qui sortent des familles bourgeoises. Croyez bien que les vocations ont été réparties plus également, mais que beaucoup ont été tuées par la vie inutile, égoïste, et aussi par le silence des parents. Il eût suffi peut-être qu'il devinât, près de lui, l'acceptation secrète de sa vocation, pour qu'un jeune

homme se donnât au salut des âmes. Il n'a rien senti et s'est tu; peut-être, même a-t-il été habilement détourné, peut-être s'est-on moqué.

J'ai conviction, appuyée par le souvenir de beaucoup d'existences manquées et malheureuses, qu'il y a par le monde beaucoup d'hommes qui avaient la vocation sacerdotale et qui ne l'ont pas suivie, beaucoup de femmes qui eussent été d'admirables religieuses, et qui sont aussi sacrifiées, mais bien différemment.

René BAZIN,
de l'Académie française.

SIR MACKENZIE BOWELL

Le 10 décembre dernier est décédé à Belleville, Ont., à l'âge de 84 ans, Sir Mackenzie Bowell, qui fut premier ministre du Canada à l'une des périodes où notre question scolaire manitobaine était très agitée. C'était au lendemain du jugement du Conseil privé reconnaissant le bien-fondé des griefs de la minorité et le droit d'intervention du pouvoir fédéral, aux termes de la constitution. En dépit des crises qui se produisirent dans son cabinet, il persista dans sa détermination de rendre justice à la minorité. Les déclarations qu'il fit à plusieurs reprises, en qualité de chef du gouvernement, démontrèrent sur quelle base constitutionnelle solide s'appuyaient les réclamations de la minorité. Il n'est pas sans utilité d'en rappeler quelques-unes, pour faire toucher du doigt l'écart toujours plus sensible que l'on a fait subir au droit constitutionnel.

« La politique adoptée par le gouvernement l'a été à ma suggestion et en vue de grouper les éléments divers du cabinet, afin de pouvoir être en état d'agir de concert et de déclarer conjointement, en temps voulu, ce que j'ai toujours déclaré moi-même dans cette chambre et en dehors de son enceinte, à mes amis particuliers comme au public tout entier, à savoir que nous devons accorder à la minorité manitobaine les droits dont elle a été dépouillée par la législation du Manitoba.

« Je l'ai déjà déclaré ici — et il ne peut y avoir aucun doute sur l'attitude que j'ai prise — personnellement je ne suis pas en faveur des écoles séparées. Mais j'ai également déclaré que, d'après ma ferme conviction, le Manitoba n'était entré dans la Confédération que sur la promesse formelle et positive, acceptée et intercalée dans sa constitution, que la minorité de cette province conserverait toujours ses droits à des écoles séparées, telles qu'elles existent dans l'Ontario et Québec.

« Aussi, quelles que soient mes opinions personnelles, je consi-

dère qu'il est de mon impérieux devoir, comme homme public, — et je conduirai mon parti aussi loin que possible dans cette voie — de remplir à la lettre les promesses qui ont été faites à la minorité lors de la Confédération, promesse qui, je le répète, ont été violés par la législature du Manitoba.” — *Hansard* du Sénat, 1895, page 668.

Jusqu'où Sir Mackenzie Bowell voulait-il aller et entraîner son parti ? Il le définit clairement lui-même dans cette même séance du 11 juillet 1895. Voici ses paroles :

“ Je tiens pour admis que les catholiques qui veulent des écoles séparées demandent :

“ 1. Le droit d'établir ces écoles séparées ;

“ 2. le droit d'être exemptés de la taxe des écoles publiques quand ils maintiennent leurs propres écoles ;

“ 3. le droit d'enseigner dans leurs écoles la religion et la morale, telles qu'ils l'entendent ;

“ 4. une part proportionnelle dans les deniers publics appropriés à l'enseignement scolaire ;

“ 5. l'administration complète et la direction entière de leurs écoles.

“ Voilà, d'après moi, tout ce qu'ont pu demander du parlement des hommes raisonnables et convaincus, et le gouvernement est prêt à aller jusque-là dans le cas où le Manitoba refuserait d'accorder le redressement des griefs dont on se plaint.” — *Hansard*, du Sénat, 1895, page 621.

Sir Charles Tupper, un des Pères de la Confédération, qui succéda à Sir Mackenzie Bowell au printemps de 1896, prit la même position sur cette question des écoles du Manitoba. La loi réparatrice ne put être votée, à cause de l'obstruction systématique de l'opposition. Des élections générales eurent lieu et les tenants du droit constitutionnel furent écrasés. Le nouveau ministère abandonna le solide terrain de la constitution pour lui substituer celui de la conciliation, dont on sait les déplorable conséquences.

LA “PETITE COMMISSION” REVIVRA-T-ELLE ?

On se rappelle le jugement du Conseil privé déclarant *ultra vires* la loi qui avait institué la “petite commission” scolaire d'Ontario. En dépit de ce jugement, la législature de l'Ontario a voté, à sa dernière session, une nouvelle loi autorisant le gouvernement de la province à faire revivre cette “petite commission,” quand il le jugera à propos, en lieu et place de la commission scolaire des écoles séparées élue par les contribuables.

Comme des doutes avaient été exprimés sur la légitimité de

cette nouvelle loi, au moment où elle fut présentée à la législature, le gouvernement promit qu'il la soumettrait au jugement des tribunaux, afin de s'assurer de sa légalité. C'est ce qui a été fait. La Cour suprême de l'Ontario, par la bouche de l'honorable juge Meredith, son président, a déclaré le mois dernier que cette loi est valide. Le principe en est pourtant le même que celui de celle jugée *ultra vires* par le Conseil privé.

M. S. Genest, le courageux président de la commission scolaire, interrogé au sujet de cette décision, a simplement déclaré: "Je ne suis pas du tout surpris. Cette cause avait déjà été jugée contre nous par cette même cour lors de l'institution de la "petite commission" pour remplacer la commission des écoles séparées d'Ottawa. La cause est la même et le jugement identique."

Si la "petite commission" revit et si la cause est de nouveau portée devant le Conseil privé, que penseront les nobles juges du respect que la législature et la magistrature de l'Ontario ont pour leurs décisions?

BIBLIOGRAPHIE

— *L'Almanach de l'Action Sociale Catholique pour 1918.*

C'est un recueil sans rival, au point de vue de l'information religieuse, historique, nationale. C'est aussi un album magnifique des plus captivantes illustrations. Il en contient une soixantaine, des plus variées, où l'actualité voisine avec les évocations historiques du meilleur goût et les gravures d'art les plus savoureuses.

On n'a pas oublié le succès énorme obtenu par la première édition de cet Almanach, l'an passé; dix mille exemplaires en furent enlevés en quelques semaines. Celui de cette année n'obtiendra pas un moindre succès, car il est encore notablement supérieur à son aîné. C'est l'impression que nous recueillons, à première vue, du superbe volume qui nous arrive, et dont nous remercions les éditeurs.

L'Almanach de l'A. S. C. est en vente aux bureaux des éditeurs: Secrétariat des Oeuvres A. S. C., 101, rue Sainte-Anne, Québec (Casier 126) et chez les principaux libraires. L'unité, 30 sous (trente centins) en librairie, et 35 franco par la poste; à la douzaine, \$3.00 et au cent, \$22.50, frais de port à la charge de l'acheteur.

— *La Bannière.* — Cette excellente revue, publiée pour la vingt-sixième fois par les RR. PP. Oblats du Juniorat du Sacré-Cœur à Ottawa et si avantageusement connue, nous arrive cette année encore portant une riche gerbe de littérature intéressante et édifiante. Nous en recommandons vivement la lecture. — S'adresser au Juniorat du Sacré-Cœur, à Ottawa. (Prix: 25 sous.)

DING ! DANG ! DONG !

— Le dimanche, 9 décembre, S. G. Mgr l'Archevêque de Winnipeg a béni l'église et l'école de la paroisse Sainte-Anne. Cette nouvelle paroisse, en formation depuis quelques années, avait jusque-là été desservie dans la chapelle de l'Orphelinat Saint-Joseph. Elle est dirigée par les RR. PP. Oblats.

— Le Souverain Pontife a nommé récemment S. E. le cardinal Gasquet, O. S. B., préfet des archives vaticanes. Ce poste était vacant depuis la mort du cardinal Segna en 1911.

— *Le Semeur* de décembre contient un sympathique article sur "l'activité de la jeunesse manitobaine." Il loue particulièrement les efforts du cercle La Vérendrye pour aider la cause de la colonisation et son heureuse démarche auprès des autorités provinciales, qui a abouti à la publication de la belle et instructive brochure de propagande: *Le Manitoba ou Vers les belles terres*. Il rappelle, en terminant, les précieux encouragements, que S. G. Mgr l'Archevêque prodigue à la jeunesse de son diocèse et qu'il étend à l'Association tout entière.

— S. G. Mgr l'Archevêque a ordonné une quête pour les malheureuses victimes du désastre d'Halifax. Cette quête a été faite le dimanche, 16 décembre, dans toutes les églises du diocèse.

— Mgr A.-A. Cherrier, P. A., V. G., curé de l'Immaculée-Conception, M. l'abbé John-J. Blair, V. G. et chancelier, le R. P. Patton, O. M. I., curé de la pro-cathédrale, et M. l'abbé J.-A. Bastien, curé de Saint-Eustache, ont été choisis par S. G. Mgr l'Archevêque de Winnipeg comme membres du conseil diocésain.

— Le sismographe du collège de Saint-Boniface a enregistré un violent tremblement de terre dans l'après-midi du 21 décembre. D'après les calculs, de tremblement de terre s'est produit à 2600 milles de notre ville.

— Dans sa séance du 21 décembre, le Conseil de ville de Saint-Boniface a voté \$1000 pour les victimes d'Halifax, \$500 pour l'orphelinat et \$300 pour l'hospice des vieillards de notre ville.

— Nos sincères félicitations et nos meilleurs vœux au R. P. Hervé Péran, O. M. I., curé de Saint-Laurent et missionnaire de la région, qui a célébré le vingt-cinquième anniversaire de son ordination le 20 décembre dernier.

R. I. P.

— Mme Eucher Lussier, née Noémi Primeau, sœur de M. l'abbé Léonide Primeau, de l'archevêché, décédée le 26 décembre à Ecu-cherville.